

À une séance régulière du conseil d'établissement de l'école du Bois-Joli dûment convoquée et tenue au restaurant Maman Fournier, situé au 3125, boulevard des Récollets à Trois-Rivières, ce douzième jour de juin deux mille vingt-quatre, à dix-huit heures, formant quorum, sont présents :

LES PARENTS

Mme Stéphanie Bellemare Mme Stéphanie Girard
M. Mathieu Desjardins Mme Marie-France Quimper
M. Pierre-Philippe Foucher

LES REPRÉSENTANTS(ES) DES ENSEIGNANTS(ES)

Mme Caroline Beaudoin Mme Véronique Manseau
Mme Nadine Lamothe Mme Caroline Trudel

LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

Mme Julie Vincent

SONT AUSSI PRÉSENTES

Mme Isabelle Nicol, directrice
Mme Mélissa-Vanessa Talbot-Dufour, directrice adjointe
Mme Geneviève Savard, secrétaire de réunion

EST ABSENTE

Mme Sarah Bourdages

1. MOT DE BIENVENUE

La directrice souhaite la bienvenue aux membres.

2. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Après avoir constaté le quorum, la directrice procède à l'ouverture de la séance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nicol fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre du 12 juin 2024.

CONSIDÉRANT que la direction de l'établissement a élaboré un projet d'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que le président du conseil d'établissement a été consulté pour l'élaboration de l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Stéphanie Girard d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière du conseil d'établissement d'aujourd'hui, tel que présenté.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 MAI 2024

Mme Nicol fait la lecture du procès-verbal de la réunion du 22 mai 2024.

CONSIDÉRANT que la direction de l'école a fait parvenir à tous les membres du Conseil d'établissement dans les délais indiqués dans les règles de régie interne, une copie du procès-verbal de la dernière séance ordinaire de notre conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Nadine Lamothe, d'adopter le procès-verbal tel que rédigé.

51-CE240612

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune assistance.

7. INFORMATIONS

7.1 Président du conseil d'établissement

M. Foucher mentionne avoir reçu une communication pour une activité de formation qui se tiendra en 2024-2025.

7.2 Représentante du comité de parents

- M. Jean-François Bédard est venu se présenter en tant que nouveau DGA et était présent avec Mme Ginette Masse, directrice générale. Ils ont discuté du plan d'action et des bons coups de l'année 2023-2024 du CSS;
- Aides à la classe : Soixante-douze postes ont été créés pour l'année scolaire 2024-2025 comparativement à 12 postes en 2023-2024;
- Cinquante-trois directions sont en mouvement à travers l'ensemble des écoles du Centre de services;
- Deux écoles débiteront un projet pilote avec des bannières culturelles.
- Mme Bellemare informe le conseil que si elle est réélue, elle souhaite poursuivre son travail auprès du comité de parents en 2024-2025.

7.3 Service de garde

Journées pédagogiques du mois de mai et de juin 2024 :

- 31 mai :
 - Sortie au Ranch Dupont : 51 élèves présents;
 - Sortie à Adrénaline Urbaine : 47 élèves présents;



- Activité au SDG « Tout ce qui roule » : 60 élèves présents.
- Total de 158 élèves
- 7 juin :
 - Sortie au Zoo de Granby : 116 élèves présents;
 - Activité au SDG « Le Cirque » : 48 élèves présents.
- Total de 164 élèves

Mme Vincent mentionne avoir mis plusieurs heures afin de peaufiner les horaires des postes d'aide à la classe jumelés à ceux éducateurs pour l'année scolaire 2024-2025.

Les membres du conseil adressent leurs félicitations à Mme Vincent ainsi qu'à toute l'équipe du SDG pour avoir accepté de faire la sortie au zoo malgré la température incertaine.

7.4 Direction d'école

Mme Nicol fait un retour sur les points suivants :

- Les horaires du personnel du SDG pour les aides à la classe;
- La course du Bois-Joli. Des membres proposent que pour l'an prochain, les parents puissent faire les échauffements avec les enseignants et les élèves;
- La préparation des activités de fin d'année (kermesse, haie d'honneur des finissants, etc.);
- Elle mentionne être très heureuse du travail accompli au conseil d'établissement cette année. De belles conversations ainsi que de beaux débats ont eu lieu. Elle est également fière de tout le personnel de l'école;
- D'intéressantes nouveautés à venir en lien avec le projet éducatif.

8. CORRESPONDANCE

Aucune.

9. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES

Les nouveaux membres ont complété la formation obligatoire.

10. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2023-2024 / REDDITION DE COMPTE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Mme Nicol fait part aux membres du rapport annuel 2023-2024. Elle mentionne que nous ne sommes pas dans l'obligation d'ajouter de faits saillants, puisque nous venons de débiter avec le nouveau projet éducatif. Cependant, elle a choisi d'en ajouter afin de démontrer le travail accompli.

La directrice explique sommairement la reddition de compte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2023-2024.

11. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE

Mme Nicol présente le document explicatif pour les fonds à destination spéciale et explique aux membres les détails des mouvements de fonds.

CONSIDÉRANT les sommes amassées, dont un ajout de 11 803,20\$ en conformité de l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que ces sommes ont été sollicitées et reçues par le conseil d'établissement au nom du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT que ces sommes proviennent du Grand défi Pierre Lavoie et pour les sommes antérieures reçues du député;

CONSIDÉRANT que ces sommes serviront à soutenir notre établissement pour la réalisation du projet suivant : achat d'équipement pour la cour d'école;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'établissement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Caroline Beaudoin de procéder au transfert du solde vers un fonds à destination spéciale, lequel pourra être utilisé dans l'année de réalisation du projet.

52-CE240612

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES

La directrice présente et explique les mesures dédiées et protégées.

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement doit adopter et transmettre au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 2023-2024 ;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre des mesures dédiées et protégées alloue des montants au Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy alloue des crédits alloués aux établissements ou alloue des ressources à l'établissement en fonction de choix budgétaires faits par la direction dans le cadre des mesures dédiées et protégées ;

CONSIDÉRANT que des ajouts de ressources ont été faits par le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dans l'établissement en fonction de choix budgétaires par la direction et que ces sommes ne font pas partie du budget de l'établissement ;

CONSIDÉRANT la liste des mesures dédiées et protégées déposées qui atteste le déploiement de ces mesures / ressources dans l'établissement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Mme Véronique Manseau

D'attester que des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées par crédits alloués à l'établissement et que leur déploiement a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement;

D'attester que des sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées par l'ajout de ressources dans l'établissement

53-CE240612

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. ACCUEIL DES ÉLÈVES / 29 AOÛT 2024

- Le comité a commencé à organiser l'accueil des élèves pour la rentrée scolaire 2024-2025.
- Les nouveaux élèves de la 2^e à la 6^e année et de la 1^{re} année si ce sont de nouveaux élèves dans notre Centre de services seront invités à participer à une activité portes ouvertes afin qu'ils puissent se familiariser avec leur nouvel environnement.
- Les membres suggèrent de refaire le pique-nique de la rentrée puisque c'est un moment très attendu par les parents et les élèves. M. Foucher propose de recommencer à faire l'épluchette de maïs qui avait lieu à chaque année avant la pandémie;
- Les membres ont mentionné que plusieurs parents avaient trouvé l'attente très longue pour entrer dans l'école. Ils suggèrent d'utiliser plusieurs entrées.

14. PHOTOS SCOLAIRES 2024-2025 – CHOIX DES FONDS DE PHOTOS

Mme Nicol mentionne que les photos scolaires pourraient être prises à l'extérieur si la température le permet. Le choix du fond sera fait parmi les réponses les plus populaires des membres.

15. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 11 SEPTEMBRE 2024

Mme Nicol annonce que l'assemblée générale de l'année 2024-2025 se tiendra le mercredi 11 septembre, à 20h.

Les rencontres de parents dans les classes des enseignants se tiendront également le 11 septembre à 18h. Certains enseignants ont opté pour que ce soit les élèves qui présentent la routine de la classe, les devoirs et les leçons, etc.

16. AFFAIRES NOUVELLES

Mme Quimper aimerait que la communication des enseignants aux parents, lorsqu'il y a une fratrie, soit améliorée. Elle souhaiterait que les enseignants précisent pour quel enfant s'adresse la communication lorsqu'ils envoient un courriel. Mme Nicol a mentionné qu'elle en ferait le suivi auprès de l'équipe-école en début d'année.

17. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, M. Pierre-Philippe Foucher propose la levée de la réunion à 19h33.

54-CE240612

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Isabelle Nicol
Directrice d'école

Pierre-Philippe Foucher
Président